

# L'info lettre

La lettre d'information de France Assos Santé Hauts-de-France  
à ses associations adhérentes et à leurs membres



Mars - Avril 2021

n°9

**Vie Associative**

p 1

**Actualités de France  
Assos Santé en région**

p 2 à 3

**Les représentations**

p 4

**Les formations**

p 5

## Les statuts de l'UNAASS évoluent...

Suite à des difficultés d'applications de nos statuts, une évolution de certaines dispositions a été souhaitée par le conseil d'administration de l'UNAASS. Dans sa séance du 2 octobre 2020, le CA a décidé, compte-tenu de la complexité de la tâche, de la nécessaire concertation pour certaines évolutions et du degré d'urgence pour d'autres, de procéder en deux étapes.



Dans la première étape, les modifications portent notamment sur le renouvellement et la durée des mandats (3 ans), le rôle et la composition du comité de déontologie, suppression de la convention entre l'UNAASS et les URAASS. Ces modifications ont été votées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier 2021.

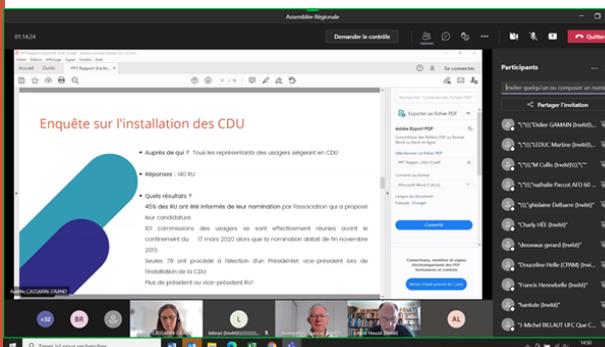
La deuxième étape concernera des évolutions nécessitant une concertation avec le réseau (associations membres et délégations régionales). Deux groupes de travail ont été créés : le premier porte sur l'administration et le fonctionnement et le second est dédié aux délégations régionales. Pierre-Marie Lebrun participera au second groupe de travail.

## Assemblée régionale

Le 19 avril 2021 s'est tenue l'Assemblée Régionale annuelle.

39 participants étaient connectés pour cette réunion statutaire.

Monsieur Lebrun, notre Président régional, s'est réjoui de cette forte participation.



Au vu des facilités qu'une telle réunion à distance permet pour certains, ce mode d'organisation sera renouvelée mais en alternance avec les rencontres en présentiel car les échanges sont plus aisés et plus riches pour tous.

Le budget 2020 et le prévisionnel 2021 ont été votés.

La prochaine réunion devrait avoir lieu en avril 2022.

## Plus nombreux plus forts



Nous comptons un nouveau membre parmi les associations adhérentes à France Assos Santé Hauts-de-France.

Nous souhaitons la bienvenue à la Délégation de l'Aisne pour l'UFC Que choisir.

## Votre délégation toujours disponible



Nous sommes à présents joignables par téléphone au numéro suivant : 03.66.32.18.88

Le reste de nos coordonnées sont inchangées, retrouvez-les en dernière page de ce numéro

N'hésitez pas, nous sommes disponibles !

### L'identitovigilance en webinaire

L'identitovigilance est définie comme "l'organisation et les moyens mis en œuvre pour fiabiliser l'identification de l'usager". Elle vise à garantir l'identification correcte des patients tout au long de leur prise en charge à l'hôpital et dans les échanges de données médicales et administratives. Comment cela est mis en place ? Que dois-je savoir en tant que Représentant des Usagers ?

L'Identité Nationale de Santé (INS) suit chaque usager tout au long de son parcours de santé. Elle est censée faciliter et sécuriser le partage des données entre les professionnels qui participent à sa prise en charge. Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qui va changer ?



France Assos Santé et le groupement d'intérêt public (GIP) Santé & numérique des Hauts-de-France proposent aux Représentants des Usagers un webinaire pour explorer et comprendre l'identitovigilance. Ce rendez-vous est prévu pour le lundi 31 mai 10h-12h.

Inscription obligatoire via le formulaire disponible en [cliquant ici](#) !  
Au plaisir de vous y retrouver !



### L'accès aux soins des personnes protégées

Les jeudis 15 et 22 avril 2021, nous avons proposé avec le CREAL Hauts-de-France 2 matinées de webinaires sur le thème de l'accès aux soins des personnes protégées.

Ces temps d'informations et d'échanges ont permis de faire un point sur le cadre juridique des mesures de protection avec l'intervention de professionnels du droit comme Madame Gatti, référente en droit privé et sciences criminelles, Madame Anicotte, Juge des contentieux et de la protection. Une vision de terrain a été apporté notamment lors des prises de parole de Monsieur Chatriot, chef d'un service tutélaire, ou Monsieur Demassiet, président d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM).

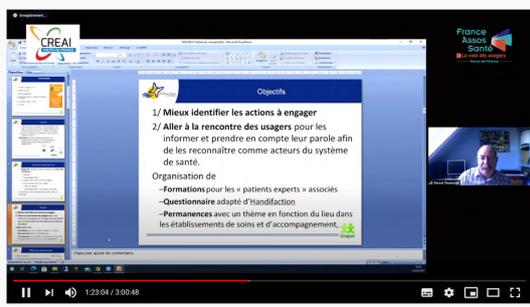
Nous avons également réalisé une vidéo présentant des témoignages de professionnels du secteur et personnes concernées par une mesure de protection, avec le but de présenter un regard croisé sur le sujet. Cette vidéo a été présentée en introduction du webinaire. Nous remercions ici encore une fois les personnes interviewées, et plus particulièrement Murielle qui a partagé avec nous ses expériences de vie de personne concernée par une mesure de protection.

De nombreuses questions ont trouvé réponses dans les interventions des participants de ces deux matinées très riches. D'autres, soulevées en direct via une messagerie instantanée, ont fait l'objet d'échanges.

Quelques chiffres reflètent l'intérêt suscité par le sujet :

220 personnes le 15 avril et 120 le 22 avril étaient présentes derrière leur écran.

Déjà 510 vues ont été comptabilisées pour la 1ère matinée et 575 pour la seconde.



Retrouvez ces deux enregistrements en cliquant ici :



Tous les liens et documents sont disponibles sur [notre page internet](#)

### Enquête "Mobilisation des associations en temps de crise"

La pandémie du Covid et les mesures sanitaires qu'elle engendre remettent en cause les modes de fonctionnements du secteur associatifs depuis un an maintenant.

Vous associations, assurez des services d'intérêt général, dont les publics et les besoins ne font qu'augmenter avec la pandémie de la COVID et parallèlement vous vous retrouvez parfois dans une situation de difficulté de fonctionnement et de financement, c'est la double peine.

Afin d'illustrer vos difficultés, votre plus-value en temps de crise mais aussi vos nouveaux besoins, 4 délégations régionales de France Assos Santé (Hauts-de-France, Bourgogne Franche-Comté, Grand Est et Normandie) lancent une enquête en deux temps afin de pouvoir porter ces constats devant les pouvoirs publics.

Dans un premier temps, **une enquête flash auprès de l'ensemble du réseau d'adhérents**, à laquelle nous

vous proposons d'accorder 5 minutes.

[Je réponds à l'enquête](#)



Dans un second temps, nous alimenterons ces premiers résultats grâce à des **entretiens semi-directifs** que nous proposerons à certains d'entre-vous.



### Enquête qualitative auprès des proches aidants de personnes vivant en EHPAD

En Hauts-de-France, la délégation anime une **commission « Personnes âgées »** qui focalise ses travaux sur le 4e âge notamment les droits des personnes très âgées en tant qu'usagers du système de santé et leur représentation ainsi que le soutien aux proches-aidants.

La commission « Personnes âgées » de la délégation Hauts-de-France est composée de représentants de la FNAR, URAF, Familles de France, Familles Rurales, UFC Que Choisir, AFD, CDAFAL, FFAAIR-Calais Respiré.

Dans ce cadre, France Assos Santé Hauts-de-France a mené une enquête qualitative (par entretiens téléphoniques enregistrés et retranscrits) **pour donner la parole à des proches de personnes résidant en Ehpads en 2020 et/ou 2021 dans la région.**

Notre « appel à témoins » a été relayé par les associations membres de la commission « Personnes âgées » mais aussi par les associations CLCV et ADMD.

Nous avons donc réalisé 13 entretiens en veillant à

présenter des situations en secteur public, en privé et en associatif et au moins un répondant dans chaque département de la région.

Les résultats ont été présentés en commission personnes âgées le vendredi 30 avril à 10h, où ont été décidées collectivement les conclusions qui seront envoyées aux autorités : ARS, conseils départementaux mais également aux fédérations médicosociales.

Ils vous seront communiqués à tous prochainement.

# Dispositif d'appui à la **coordination**

## Les DAC, c'est quoi ?

Les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) sont définis dans le cadre de la loi de 2019 définissant la stratégie de transformation de notre système de santé. L'objectif des DAC est de proposer un service d'appui unifié pour les professionnels (de santé, sociaux et médico-sociaux) pour toute situation jugée complexe, quels que soient l'âge ou la pathologie de la personne suivie.

Cette organisation est nouvelle : les DAC réunissent en une seule entité juridique l'ensemble des dispositifs de coordination (réseaux de santé de gérontologie et de soins palliatifs, MAIA, CTA, PTA) et leurs équipes participant à cette fonction et préexistant de façon autonome.

L'unification des dispositifs d'appui à la coordination prendra effet partout en France d'ici à juillet 2022. A terme, tous les territoires seront couverts par un DAC. Dans la région, l'ARS Hauts-de-France a défini les territoires en concertation avec les conseils départementaux.

Les DAC aideront ces professionnels à organiser les prises en charge qu'ils ont des difficultés à gérer seuls dans le cadre de leur exercice habituel : les parcours complexes. Les DAC sont donc des intervenants de deuxième ligne.



## Quelle place pour les représentants d'usagers ?

La gouvernance de chaque DAC correspondra à l'assemblée délibérante de sa structure juridique (exemple : assemblée générale / conseil d'administration d'une association).

Les DAC disposent d'une gouvernance assurant la représentation équilibrée des acteurs des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires, intégrant notamment des représentants des usagers, du conseil départemental et des communautés professionnelles territoriales de santé.

Avant que la gouvernance de chaque DAC ne soit stabilisée, des représentants d'usagers vont participer aux travaux de préfiguration. Ce sont notamment les personnes qui étaient impliquées dans le conseil d'administration d'un réseau de gérontologie, d'un réseau de soins palliatifs ou encore d'une MAIA.

Vous êtes concerné ? Vous voulez en savoir plus ? Contactez Clément Bailleul au 07 56 34 09 08 ou [cbailleul@france-assos-sante.org](mailto:cbailleul@france-assos-sante.org).

Cette nouvelle forme de participation sera abordée au prochain comité régional. Une réunion d'information sera ensuite proposée pour toutes les associations.

## Toujours des formations en visio ET SURTOUT la reprise en présentiel !

● **6 mai**  
de 10h30 à 12h

**Visio**

### Groupe d'échange de pratiques

Temps de rencontre entre RU finalisé à échanger autour des difficultés et des réussites relatives au mandat, mais aussi à discuter des diverses expériences et façons d'incarner la fonction.

*Téléchargez  
votre  
bulletin  
d'inscription  
ici !*

● **11 mai**  
de 9h30 à  
16h30

**Visio**

### Les plaintes et réclamations des usagers en établissement

**Déroulement :** 3 temps d'1h30 (matin visio - midi individuel - après-midi visio)

**COMPLET**

● **25 mai**  
de 10h à 11h30

**Visio**

### Le fonctionnement de mon établissement

**Déroulement :** 1 temps 1h30

*Inscrivez  
-vous en  
ligne ici !*

● **3 juin**  
de 9h30 à 17h

**Visio**

### Sanitaire, médico-social : quels droits pour les usagers ?

**Déroulement :** 3 temps de 2h (matin visio - midi individuel - après-midi visio)

*Téléchargez  
votre  
bulletin  
d'inscription  
ici !*

● **21-22 juin**  
de 9h30 à 17h

**à LILLE**

### RU en avant ! (formation de base)

Formation destinée aux RU nommés pour un premier mandat dans une instance hospitalière ou de santé publique, n'ayant jamais suivi de formation indemnisée. Formation de base obligatoire après nomination. Cette formation sera reportée si les conditions sanitaires ne nous permettront pas de l'organiser.

*Téléchargez  
votre  
bulletin  
d'inscription  
ici !*

● **4, 18, 25  
juin et 2  
juillet**  
de 10h à 11h30

**Visio**

### Prise de parole

**Déroulement :** 4 temps collectif en visio + travail individuel

*Téléchargez  
votre  
bulletin  
d'inscription  
ici !*

● **10/06**  
de 10h à 11h30

**Visio**

### "Café-rencontre" sur la Certification en établissement de santé

**Reste 2 places disponibles pour la dernière édition du 10 juin**

**Reste  
2 places !**

*Inscrivez-  
vous en ligne*



## Santé Info Droit – 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

[www.france-assos-sante.org/sante-info-droits](http://www.france-assos-sante.org/sante-info-droits)



## 66 Millions d'Impatients

[www.66millionsdimpatients.org](http://www.66millionsdimpatients.org)

Le site porte-parole des patients impatients, outils d'information pour mieux s'y retrouver dans le système de santé.

# Nous contacter

## France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Coordinatrice régionale

**Aurélié CASSARIN-GRAND**

03.66.32.18.88 / 06.25.47.08.09

[acassarin-grand@france-assos-sante.org](mailto:acassarin-grand@france-assos-sante.org)

Chargée de gestion administrative

**Amélie LAROCHE**

03.66.32.18.88

[alaroche@france-assos-sante.org](mailto:alaroche@france-assos-sante.org)

Président

**Pierre-Marie LEBRUN**

03.66.32.18.88

[hauts-de-france@france-assos-sante.org](mailto:hauts-de-france@france-assos-sante.org)

Chargée de mission

**Bianca DE ROSARIO**

03.66.32.18.88 / 06.42.60.44.00

[bderosario@france-assos-sante.org](mailto:bderosario@france-assos-sante.org)

Chargé de mission

**Clément BAILLEUL**

03.66.32.18.88 / 07.56.34.09.08

[cbailleul@france-assos-sante.org](mailto:cbailleul@france-assos-sante.org)



Suivez-nous sur



[www.hauts-de-france.france-assos-sante.org](http://www.hauts-de-france.france-assos-sante.org)